La République du Centre, 8 avril 2014

IMMIGRATION ■ Jean-Pierre Sueur demande un recours contre la délégation confiée à un élu orléanais

Président de la commission des lois du Sénat et sénateur socialiste, Jean-Pierre Sueur a saisi hier le ministre de l'Intérieur et le préfet afin qu'ils étudient les « recours devant la justice administrative susceptibles d'être mis en œuvre » contre la création par Serge Grouard, maire UMP d'Orléans, d'une délégation à la « lutte contre l'immigration clandestine ». « Cela relève des compétences et prérogatives de l'État, un maire ne peut pas déléguer une compétence dont il n'est pas titulaire », complète Jean-Pierre Sueur. ■

.

Phoca PDF